



PROJET ASSOCIATIF

Forme juridique Association à but non lucratif, régie par la loi 1901

Création 31 Mars 2009

Conseil d'Administration

- **BOGAERT Gérard**, 61 ans, Psychologue, Président association Cœurs de Parrains
- **ECHÉ Bernadette**, 79 ans, Dessinatrice en bâtiment, à la retraite, adhérente "accueillante" depuis 2012
- **FLOURET Grégory**, 37 ans, Responsable bureau d'étude, entreprise Girard Avignon, partenaire depuis 2017
- **MAHILLET Daureen**, 37 ans, Consultante en formation, Accompagnatrice VAE, Directrice d'accueil collectif de mineurs
- **NECTOUX Martine**, 65 ans, Cadre Infirmière et Formatrice en soins palliatifs, adhérente "accueillante" depuis 2016
- **N TRAORE Yacouba**, 32 ans, étudiant en doctorat de littérature comparée France-Mali, adhérent "occupant" depuis 2016
- **PERALS Françoise**, 75 ans, Educatrice spécialisée enfants, adhérente "accueillante" depuis 2014
- **RIBOUD Françoise**, 60 ans, Attachée Clientèle Parc des expositions Avignon, adhérente "accueillante" depuis 2014
- **WATKIN Thomas**, 44 ans, Enseignant chercheur à l'Université de Nîmes

Bureau

PRESIDENTE	Martine NECTOUX
TRESORIERE	Françoise PERALS
SECRETAIRE	Françoise RIBOUD

Membres

L'association est dirigée par un Conseil d'Administration constitué de membres bénévoles élus par l'Assemblée Générale.

L'association est aussi composée de :

- Membres adhérents à jour de leur cotisation
- Membres actifs (bénévoles)
- Membres bienfaiteurs
- Membres fondateurs
- Membres du conseil d'administration
- Membres du bureau dûment élus
- Salariés

Siège social : 49Ter rue du portail Magnanen 84000 Avignon



Projet de l'association

En s'occupant de rapprocher seniors et jeunes, notre Association Loi 1901 à but non lucratif souhaite **créer ou retisser les liens entre les générations, prévenir l'isolement** des seniors mais aussi des jeunes et **augmenter leur qualité de vie.**

Mettre en relation des personnes disposant d'espaces d'habitation libres dans leur habitation principale et des jeunes de 18 à 30 ans, à la recherche d'un logement à moindre coût et désireuses d'apporter leur présence chaleureuse au quotidien.

Donner un sentiment d'utilité et répondre au problème de pénurie de logement rencontré par les jeunes.

une autre alternative d'hébergement à un coût modéré

L'identité de l'association

L'histoire de l'association :

Mme Stella BACCHIOCCHI, Fondatrice



« L'idée est venue grâce à ma voisine âgée de 78 ans. Suite à ses angoisses nocturnes, son fils habitant loin, je leur ai suggéré de loger une étudiante qui apportera une présence rassurante et vigilante le soir, qui partagera quelques repas et pourquoi pas, quelques sorties.

Cette idée ayant fonctionné pour elle, j'ai décidé de créer l'association « LA LOGITUDE - le logis solidaire » en mars 2009, afin de faire profiter de cette belle expérience à d'autres personnes.

Nous avons constaté que cette offre de cohabitation intergénérationnelle était absente sur les départements du Vaucluse et limitrophes.

Au regard de ce réel manque, nous avons eu l'idée de créer l'association la Logitude pour répondre à ce besoin fondamental.



SITE INTERNET
www.lalogitude.org

LA LOGITUDE RECONNUE D'INTERET GENERAL EN 2015 par la Direction générale des Finances publiques de Marseille ce qui permet la délivrance de reçus pour la défiscalisation de 66 %.

Obtention de **l'agrément d'intermédiation et de gestion locative** auprès de la DDCS en **2016**

LA LOGITUDE fait partie du **Réseau COSI**, la Cohabitation Solidaire Intergénérationnelle, qui regroupe plusieurs associations semblables au niveau National (30 en 2018) devenu **Réseau COHABILIS**, le réseau LIS nous a rejoint depuis octobre 2020

Nos Valeurs

Amitié **Respect**
Solidarité **Civisme** **Tolérance**
Convivialité **Discretion**
savoir vivre



Les avantages de la cohabitation intergénérationnelle

SENIORS	JEUNES
Avoir une présence chez soi	Tremplin vers une autonomie pour le logement
Combler la solitude	Combler la solitude (étudiants étrangers, qui ne peuvent rentrer tous les week-ends etc...)
Aide au quotidien	Tranquillité pour travailler
Partage expériences	Partage expériences (informatique Réseau sociaux...)
Créer du lien	Créer du lien
Sentiment d'utilité	Sentiment d'utilité
Complément de revenu	Logement à coût modéré

SENIORS

FREINS	LEVIERS
Crainte de l'inconnu	Accompagnement par une structure locale
Payer plus d'impôts	Le montant de l'indemnité d'occupation mensuelle est non imposable si la chambre mise à disposition est meublée, dans la résidence principale et si le plafond ne dépasse pas les 138€ m ² /an
Bonne entente avec le jeune	La structure présélectionne et présente un jeune avant tout engagement et assure un suivi
Avoir plus de charges de travail : préparer les repas, ménage, lessives etc ...	Le jeune hébergé est autonome pour la préparation de ses repas et ses courses, il nettoie ce qu'il utilise (chambre, sdb, cuisine...)
Avoir plus de frais : électricité, eau et chauffage	Le jeune verse une participation mensuelle aux charges



JEUNES

FREINS	LEVIERS
Peur de ne pas être libre au niveau des horaires	<p>2 formules sont proposées aux jeunes :</p> <p>CONVIVIALE L'occupant verse une indemnité mensuelle à l'accueillant de 200 €/mois charges comprises (<i>Allocation logement possible</i>) et est libre au niveau des horaires</p> <p>SOLIDAIRE En contrepartie d'une présence plus importante au quotidien, l'occupant participe aux charges à hauteur de 50 €/mois uniquement. Toutes les journées sont libres. L'occupant doit être présent au domicile de l'accueillant les soirées et nuits en semaine, deux week-ends/mois et la moitié des vacances scolaires sauf à Noël. La nourriture et la préparation de ses repas restent à la charge de l'occupant</p>
Crainte de devoir effectuer des soins Trop de services demandés et ne pas pouvoir étudier	Dans la charte signée par les deux parties, il est bien noté que le jeune n'effectue pas d'aide qui s'apparente à des prestations d'aide à domicile, ni n'entretient le logement au-delà des parties qu'il habite ou qu'il partage, ni ne prodigue de soins à la personne (toilette, habillage, administration de médicaments). Il ne peut se transformer en garde malade, ni avoir vocation à décharger la famille de ses obligations (visites et devoir d'assistance)
Se sentir obliger de dîner tous les soirs ensemble et de consacrer tout son temps libre avec l'accueillant	La structure informe les deux parties qu'il n'y a aucune obligation de dîner tous les soirs ensemble cependant elle les incite à partager des moments conviviaux

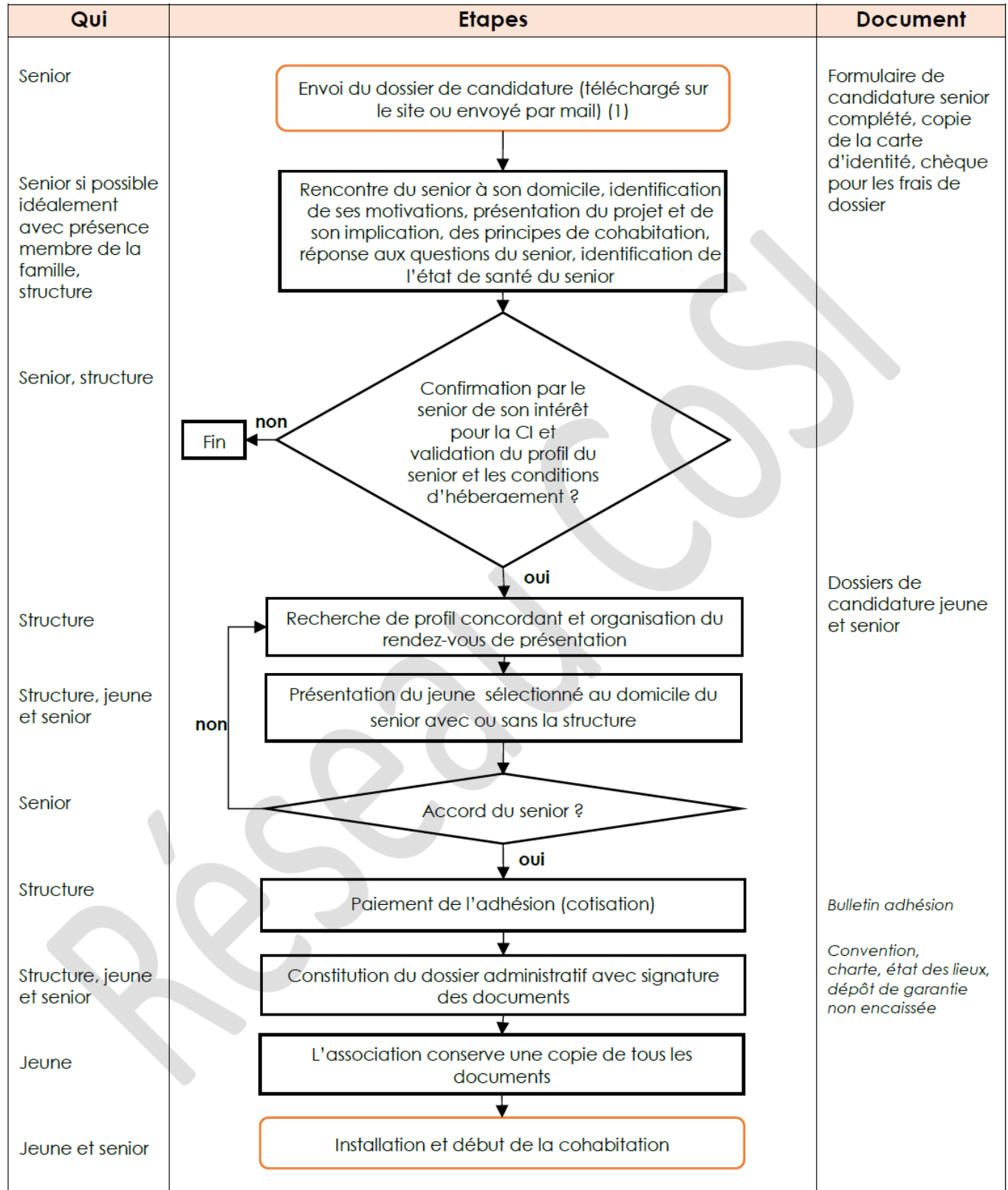


Les missions de l'association

- ✚ **Promouvoir** la mise en œuvre de la cohabitation intergénérationnelle solidaire, consacrée par la loi " Evolution du logement, aménagement et numérique (Elan) " ;
- ✚ **Valoriser** l'utilité sociale et la démarche solidaire des deux générations parties prenantes dans cet échange ;
- ✚ **Travailler** en lien avec les acteurs sociaux et médico-sociaux du territoire pour assurer une coordination et une information sur ce dispositif ;
- ✚ dans le parc social, **informer** au préalable le bailleur social, et le cas échéant signer une convention définissant le rôle de l'association et de ce dernier pour la constitution des binômes et leur suivi ;
- ✚ Dans le parc privé, **rappeler** au locataire de bien informer le bailleur de son intention de sous-louer une partie de son logement dans le cadre d'un contrat de cohabitation intergénérationnelle solidaire ;
- ✚ **Analyser** les besoins et les attentes des seniors et des jeunes intéressés en vue d'une cohabitation ;
- ✚ **S'assurer** de l'adhésion des candidats aux valeurs fondamentales de la cohabitation intergénérationnelle solidaire : respect et solidarité ;
- ✚ **Accompagner** la recherche des candidats potentiels, leur mise en relation et le suivi du binôme jeune et senior tout au long de la durée du contrat de cohabitation intergénérationnelle solidaire ;
- ✚ **Favoriser** la mise en relation des jeunes et des personnes âgées et organiser leur cohabitation à la suite d'une ou plusieurs rencontre (s) préalable (s) ;
- ✚ **Inform**er les parties que le jeune n'a pas vocation à intervenir en substitution des professionnels d'aide et de soins à domicile, ainsi les " menus services " ne seront jamais des soins infirmiers et les activités qui s'y rattachent (toilettes, délivrance et surveillance de prise de médicaments etc.) ;
- ✚ **S'assurer** que les engagements réciproques soient motivés par l'entraide et pour concourir au vivre ensemble ;
- ✚ **Veiller** au respect des engagements des deux parties selon les termes définis dans le contrat de cohabitation intergénérationnelle solidaire qu'ils auront signée ;
- ✚ **Assurer** un rôle de conseil des parties ;
- ✚ **S'assurer** que les locaux loués ou sous-loués au jeune sont en bon état d'usage, ne présentent aucun risque manifeste pour la sécurité physique et la santé et offrent les conditions d'hygiène et de confort exigées pour une affectation à un usage d'habitation.



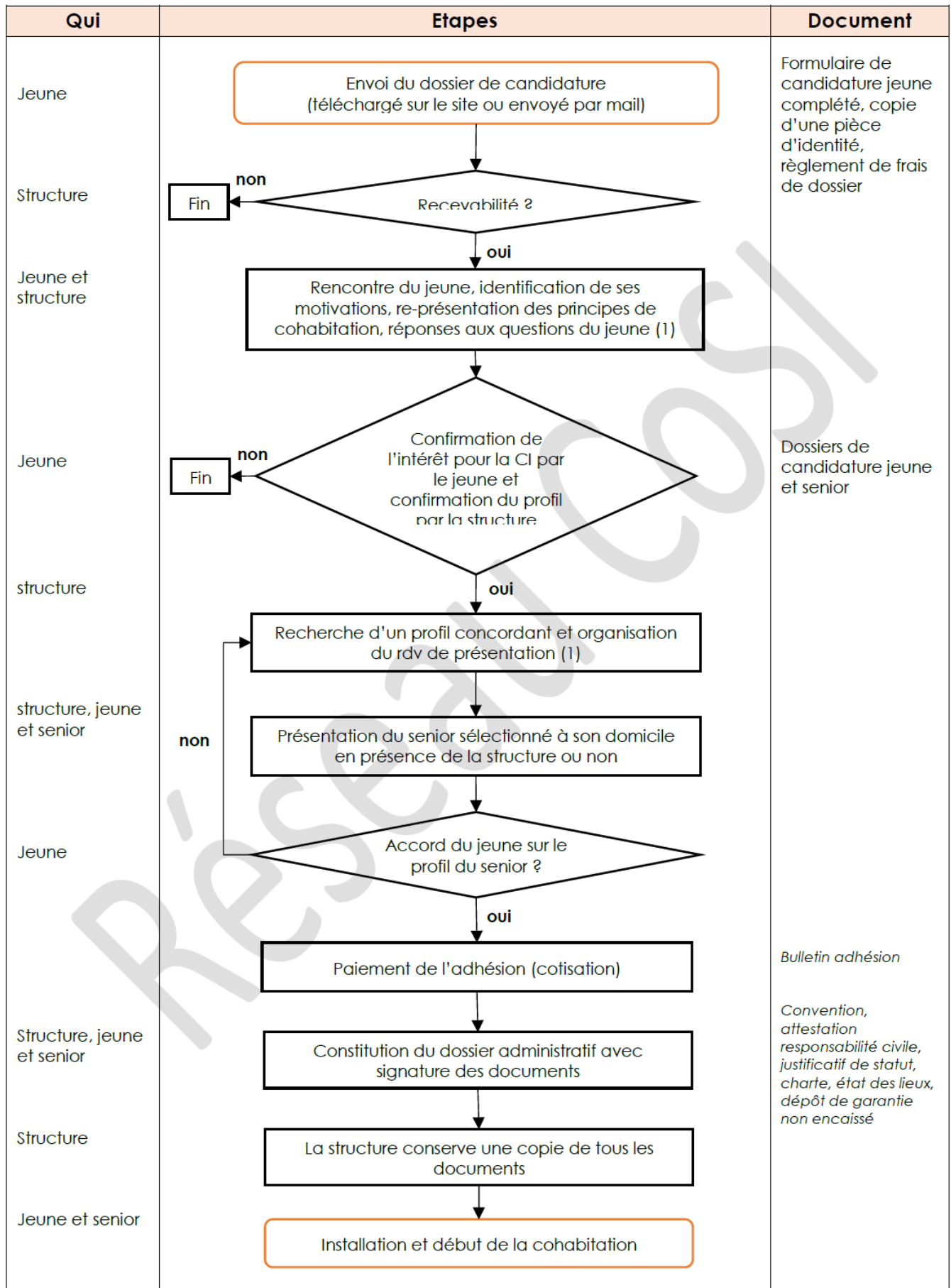
2. La sélection et l'accueil d'un senior



(1) dans certains cas le dossier est rempli au domicile par la structure



1. Les étapes de sélection et d'accueil d'un jeune





Nos partenaires

- **Conférence des Financeurs** (ARS, CARSAT, MSA, RSI, Mutualité française, AGIRC-ARRCO, CPAM, Collectivités territoriales & établissements publics)
- **Conseil Départemental Vaucluse**
- **Mairie d'Avignon**
- **CCAS**_Centre Communal d'Action Social du grand Avignon : plusieurs rencontres concernant l'isolement de nos seniors, participations diverses lors de rencontres pour les seniors dont la semaine bleue ;
- **CLIC** Avignon, Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique
- **Assistants sociaux diverses structures**
- **SSIAD**
- **ADOMA** Convention de partenariat pour des cafés intergénérationnels auprès de leurs résidents
- **Cités du Secours Catholique**
- **Petits Frères des Pauvres 84**
- **Habitat et Humanisme Avignon**
- **APROVA 84**, Adhérent de l'association de promotion de la vie associative
- **Promess84**, réseau des acteurs de l'Economie Solidaire et Sociale
- **Presse et Radios locales, nationales. Radio RCF** : signature d'une convention de partenariat en 2013 (diffusion de spots publicitaires, divers témoignages (binômes) et communication sur nos actions en Vaucluse ; plusieurs témoignages sur **Radio RTV et France Bleue Vaucluse, Friendly radio Avignon**
- **L'Université d'Avignon, Nîmes** (x associations étudiants)
- **BOUSSOLE DES JEUNES**
- **AFEV**
- **CERI** campus Agroparc
- **IUT** campus Agroparc
- **IMF** campus Agroparc
- **GIPES** campus Agroparc
- **ISEMA** Montfavet, école supérieure de commerce agroalimentaire et domaine du vivant
- **Crous**
- **Lycées** Vincent de Paul, St Joseph, Mistral, René Char et Louis Pasteur, Pétrarque, etc
- **IFO-GA** Ecole d'Ostéopathie – Avignon
- **Ecole Hôtelière d'Avignon EHA**
- **CNAM et le CFAI** campus Agroparc
- **Missions locales** d'Avignon et Vaucluse
- Espace **infos jeunes** d'Avignon et de Carpentras
- **ESA Digital** Carpentras *Formation cinéma d'animation, modélisation 2D-3D*

- **Adhérents du Réseau national de cohabitions intergénérationnelles « Cohabilis »** qui couvre les principales grandes villes universitaires auquel nous sommes



Nos animations

Théâtre intergénérationnel depuis 2014

Il s'agit d'une **co-création**, qui rassemble près d'une soixantaine de bénévoles, autour d'une pièce de théâtre et d'un spectacle de danse sur les relations entre seniors et jeunes, pour casser les idées-reçues. Le but est de promouvoir les relations entre générations, le **vivre-ensemble** : susciter l'envie de se rencontrer, d'interagir et de s'entraider.

Les comédiens sont des seniors adhérents de notre association et des jeunes d'une classe de terminal ST2S du Lycée Louis Pasteur d'Avignon.

Les jeunes adhérents de la Logitude, étudiants, travailleurs, en formation qui logent chez nos retraités ne sont pas toujours disponibles en journée pour les répétitions. Alors que pour la classe de terminale ST2S, c'est un projet pédagogique qu'ils présentent au BAC pour certains et les professeurs les rendent disponibles pour les répétitions et le spectacle en fin d'année étudiante



Cafés intergénérationnels

ADOMA Résidence du Pontet (convention annuelle) les résidents ne peuvent héberger de jeunes alors les jeunes vont à eux !

Cafés rencontres intergénérationnelles pour les locataires avec nos volontaires en services civique **2x/mois le mardi de 15h à 17h** (jeux, échanges, films, photos et témoignages de vie)





+ Diverses rencontres intergénérationnelles

ASSOCIATIONS | Avec la logitude et Avignon tango **Le tango fait le lien entre jeunes et seniors**



Andrea Ponzetti et Gustavo Bailador de Tango Avignon avec des adhérents de l'association La Logitude.

Pour la première fois, des associations Avignon Tango et La logitude se rassemblent pour promouvoir le lien entre les seniors et les jeunes, par le biais de la danse.

« La danse est bénéfique pour tout le monde, elle favorise la santé, en particulier pour les seniors. Elle améliore la coordination et la mémoire », explique Andrea Ponzetti de Tango Avignon.

« Nous avons vu comment la danse a généré des changements positifs. Elle permet une approche entre les personnes, favorise l'écoute de l'autre », ajoute

te Gustavo Bailador de Tango Avignon.

Stella Bacchiocchi, de l'association La Logitude, qui a développé la cohabitation entre seniors et étudiants, souligne l'importance de créer des liens entre les habitants d'une communauté.

Un logement partagé pour un prix modéré

« Nous avons environ 50 adhérents. Les jeunes partagent un logement avec des seniors pour un prix modéré », précise la présidente fondatrice de l'association.

Pierre-Emmanuel

Audoyer, élu délégué aux initiatives intergénérationnelles, subdélégué aux seniors, présente pour cette soirée tango, se félicite de cette initiative. « Ces activités favorisent le lien avec l'autre. »

Ana VALENZUELA

Contacts :
La logitude :
04 90 85 26 22, Lalogitude.org, lalogitude@gmail.com
Tango Avignon :
06 69 79 22 87,
https://avignon-tango.blogspot.com,
andrea.gustavo.tango@gmail.com

Reunion d'information

En sortant du coin Babilou. C'est rassurant d'être chez une personne qui connaît la ville.

On verra sûrs me sauver les jeunes, jeunes !

Venez découvrir la
COHABITATION INTERGÉNÉRATIONNELLE

Jeudi 12 juillet - 18h

C'est vrai que la maison de ma mère est grande.

Au SPOT
8 Rue de l'Enclos Rey
Quartier Gambetta à Nîmes

COHABITATION INTERGÉNÉRATIONNELLE

VOUS VOULEZ LA BONNE INFO ?
NE FAITES PAS FAUSSE ROUTE

PARTICIPEZ À L'ATELIER COLLABORATIF
LE 13 SEPTEMBRE
À L'UNIVERSITÉ MOHON DE NÎMES
DE 14H À 17H

CONTACT :
MAGNANEN PORTAIL DE LA 49 TER RUE
MAGNANEN 84000 AVIGNON



Nos contributions

- ✚ Créer ou retisser le lien social et intergénérationnel et renforcer ainsi la cohésion sociale
- ✚ Prévenir l'isolement des accueillants et la solitude des jeunes
- ✚ Augmenter la sécurité des personnes les plus âgées et ainsi contribuer à leur maintien à domicile le plus longtemps possible
- ✚ Faciliter l'accès aux jeunes, à un logement dans de bonnes conditions financières en offrant une alternative nouvelle et solidaire à la pénurie de logements de courts séjours
- ✚ Redonner un sentiment d'utilité
- ✚ Optimiser l'occupation des logements et donc les dépenses énergétiques
- ✚ Sensibilisation à la citoyenneté
- ✚ Contribution à l'amélioration de la santé morale et physique, de la sécurité et du pouvoir d'achat

Nos besoins

- ✚ Développer notre réseau opérationnel/partenaires/bénévoles
- ✚ Financements privés/publics
- ✚ Diverses fournitures (bureau) et matériels pour bureau, salons, expos, com
- ✚ Mécénat de compétences (comptabilité, communication, gestion ...)

Nos objectifs

- ✚ Trouver de nouvelles chambres *toujours plus de demandes que d'offres*
- ✚ Diversifier notre action : habitat inclusif, intermédiation locative, création d'une résidence intergénérationnelle
- ✚ Création d'emploi en développant nos actions sur Nîmes et Arles